



QUIROGA, José de Jesus Maria, *Apologie mystique, en défense de la contemplation*

Jean-Claude Breton

Volume 47, Number 3, octobre 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400648ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400648ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Breton, J.-C. (1991). Review of [QUIROGA, José de Jesus Maria, *Apologie mystique, en défense de la contemplation*]. *Laval théologique et philosophique*, 47(3), 462–463. <https://doi.org/10.7202/400648ar>

tion de l'intelligence de l'anthropologie chrétienne» (p. 17). Ce serait «le désaveu de l'enseignement du Docteur Angélique touchant le rapport de la nature et de la grâce et la doctrine de la fin dernière» (ibid.), désaveu particulièrement visible dans les déviations imposées à la doctrine de Jean de la Croix, qui serait la cause de «l'émergence d'une culture en rupture avec toute théologie» (p. 361). Le livre s'efforcera donc de montrer que Jean de la Croix, lui, était tout à fait fidèle à Thomas d'Aquin, et que ce n'est qu'en déformant sa pensée, à l'occasion de l'édition de ses écrits, qu'on a imposé ces déviations à la théologie spirituelle.

Loin de moi l'idée de mettre en question la qualité des réflexions de Thomas d'Aquin ou de suggérer que Krynen n'en rendrait pas compte avec exactitude. Mon accord vaut aussi pour les conclusions proposées par Krynen, du moins quant à l'unité des actions humaine et divine. Est-il recevable toutefois d'argumenter en faveur de cette position en affirmant aussi fortement que l'unité en question ne saurait être reconnue qu'en référence aux positions thomistes? Faut-il du même coup disqualifier tous les penseurs qui, dans un contexte historique différent, ont interprété à leur manière le Docteur Angélique, au risque parfois d'en arriver à des positions contraires aux siennes? Faut-il surtout oublier tous les efforts récents pour soutenir des conclusions semblables à celles de Thomas d'Aquin, mais à partir d'arguments renouvelés, plus respectueux des connaissances disponibles, surtout en sciences humaines?

S'il n'est pas facile de mettre en question l'édition historique de Krynen, il est peut-être possible d'émettre un doute sur sa méthode historique, marquée par la nostalgie d'une époque unique où on serait parvenu à la vérité, et qui voudrait nous mettre à l'heure en suggérant de retourner à ce moment heureux du passé?

Autre question que l'on peut adresser à Krynen: est-ce que les préoccupations doctrinales occupent une aussi grande place dans les écrits de Jean de la Croix que lui l'affirme? Que Jean de la Croix ait exprimé son expérience mystique personnelle dans les mots et les catégories de l'École acceptés dans son milieu, on le conçoit et on peut l'accepter facilement. Mais utilisait-il ces mots dans un parti-pris thomiste ou bien plutôt parce qu'il les trouvait adéquats pour dire son expérience, et peu susceptibles d'attirer la curiosité des inquisiteurs?

L'absence de toute référence à l'expérience personnelle de Jean de la Croix et l'option constante de maintenir le débat au plan de la comparaison des

textes tendent à faire croire que les spirituels étudiés étaient plus préoccupés d'offrir une doctrine que de chercher à dire leur expérience pour la rendre accessible à d'autres. Les textes didactiques de ces spirituels ne sont pourtant pas le seul accès que nous ayions à leur vie. Ce que nous connaissons par ailleurs de leur histoire ne devrait-il pas être intégré à tout effort de compréhension de leurs écrits?

Si les analyses de Krynen permettent de suivre une évolution des idées qui peut, par exemple, expliquer l'apparition du quietisme, elles enferment le témoignage des spirituels dans un cadre intellectualiste, peu susceptible d'aider les personnes en quête de sources spirituelles.

Le second livre mentionné ici offre une autre traduction, avec introduction, de l'*Apologie mystique* de Quiroga, estimé interprète fidèle de la pensée sanjuaniste. J'exprime ci-dessous une opinion sur la dite apologie et je ne vois pas l'utilité de procéder ici à une comparaison des traductions.

Jean-Claude BRETON
Université de Montréal

José Je Jesus Maria QUIROGA. **Apologie mystique, en défense de la contemplation.** Texte espagnol et français, Introduction, traduction et notes par Max Huot de Longchamp. Coll. «Spirituels», Paris, FAC-Éditions, 1990. 215 pages.

Quiroga est un carme de la deuxième génération de la réforme thérésienne, qui a voulu prendre la défense de Jean de la Croix, alors auteur spirituel soupçonné, attaqué et pas encore publié. À un certain père, demeuré inconnu, il entend montrer que Jean de la Croix ne doit pas être assimilé aux Alumbrados, mais qu'il est au contraire un témoin de la meilleure tradition spirituelle.

Pour mener à bien son entreprise, Quiroga va s'efforcer de répondre à toutes les objections du «père» en expliquant comment la doctrine de Jean de la Croix s'inscrit dans la droite ligne des Écritures et rejoint ainsi la tradition transmise surtout par Denys et Thomas d'Aquin.

En fait, il s'agit d'une entreprise doctrinale où Quiroga met en évidence la correspondance entre des positions de Jean de la Croix et celles mises de l'avant surtout par Denys et Thomas d'Aquin. Les emprunts à Denys, présenté alors comme disciple de Paul, orientent l'argumentation dans une ligne franchement

apophatique et platonicienne. C'est alors ce parti-pris platonisant qu'on retrouve dans l'utilisation de Thomas d'Aquin.

Est-ce une apologie réussie ?

Pour l'époque de Quiroga, il semble bien que oui. Est-ce sous l'effet de l'*Apologie mystique*, ou pour une autre raison, toujours est-il que peu après la composition de cette apologie, les œuvres de Jean de la Croix ont été publiées et son autorité spirituelle de plus en plus reconnue. Mais à quel prix ? L'effort fourni pour abstraire une doctrine spirituelle des écrits de Jean de la Croix et, surtout, l'intention avouée de manifester l'orthodoxie de cette doctrine par la comparaison au courant dyonisien, n'ont-ils pas contribué à voiler ce qu'il y avait d'original et de singulier dans l'expérience du disciple de Thérèse ? Bien plus, cette manière de lire Jean de la Croix n'a-t-elle pas contribué à donner naissance à une sorte de « scolastique spirituelle » dont nous avons encore beaucoup de difficultés à nous dégager ?

Pour aujourd'hui, en tout cas, semblable apologie de la mystique soulève beaucoup de questions. Quand ce ne serait que pour les repères anthropologiques dont elle se sert. L'être humain a des capacités sensibles et intellectuelles qui peuvent ouvrir à une connaissance toujours déficiente de Dieu, d'autant plus que le démon vient semer pièges et embûches dans la démarche humaine. Mais Dieu ne laisse pas les humains au pouvoir du Malin et Il élève certains d'entre eux à une connaissance purifiée et plus parfaite. S'il est permis d'accepter qu'un auteur du 16^e siècle ait raisonné à partir de ces données, il ne nous est plus permis de le suivre servilement. La fidélité à l'intention de Quiroga devrait inviter aujourd'hui à lire Jean de la Croix avec les outils intellectuels disponibles, de façon à mieux entrer dans le jeu des médiations à travers lesquelles s'affirme la présence active de Dieu. En ce sens, l'entreprise de Quiroga, tout en se voulant une apologie de Jean de la Croix, est une glorification d'une théologie, dont les sources platoniciennes ont été suffisamment identifiées pour mettre en cause sa fidélité à la dynamique chrétienne d'incarnation. Dès lors, il est permis de se demander quel profit le lecteur actuel peut tirer d'une telle lecture ?

Même si l'apologie de Quiroga n'a pas à être reçue comme « parole d'Évangile », elle peut être utile au chercheur d'aujourd'hui pour lui aider à comprendre la situation actuelle de la réflexion sur la mystique. Le parti-pris franchement doctrinal, adopté par Quiroga, est sorti en vainqueur des débats du 16^e siècle. Par cette victoire, il a contribué à

l'élaboration d'un discours spirituel qui s'impose comme une norme aux individus en quête de croissance spirituelle. Comme en Espagne au 16^e siècle (contre les Alumbrados), et comme en France au 17^e siècle (contre les « petits » spirituels qui « font mystiques »), cette victoire de la méthode spirituelle éprouvée par les saints-es s'est affirmée au détriment de la concrétude des expériences vécues. C'est probablement là la raison de l'insatisfaction de bon nombre de nos contemporains à l'égard de la doctrine spirituelle des anciens. Quiroga rend le service de démasquer à son origine cette tendance à traduire en doctrine ce qui n'était bien souvent que l'expression, avec les moyens du temps, d'une expérience spirituelle singulière. S'il faut lire cette édition récente de l'*Apologie mystique*, c'est pour y trouver, au contraire de son intention, la liberté de communier à l'expérience concrète des anciens.

Jean-Claude BRETON
Université de Montréal

Serge GAGNON, *Plaisir d'amour et crainte de Dieu*, Sexualité et confession au Bas-Canada, Les Presses de l'Université Laval, 1990, 202 pages.

Le titre et le sous-titre de l'ouvrage captent immédiatement l'attention du lecteur qui connaît les thèses substantielles des Foucault, Flandrin, Delumeau et Van Ussel sur l'usage et la régulation de la sexualité, que ce soit dans l'antiquité, au moyen âge ou à la période de la bourgeoisie. C'est un historien québécois qui nous livre maintenant une étude bien documentée de la culture sexuelle de la population du Bas-Canada et de sa régulation dans l'Église catholique de 1790 à 1830. La correspondance échangée entre le chef de diocèse et les prêtres en charge des collectivités locales constitue la première source d'information.

Dans ces villages et ces petites villes disséminées le long du Saint-Laurent, « le prêtre a pour mission de faire respecter un commandement que la tradition chrétienne attribue à Dieu lui-même : "L'œuvre de chair ne désireras qu'en mariage seulement" » (p. 3). À la lumière de ce commandement, une série de conduites seront proscrites. Le système de régulation institué par le catholicisme repose sur trois éléments interreliés : la continence définitive des prêtres, religieux et religieuses, l'abstinence des laïcs célibataires, la fidélité et la continence périodique des croyants. Les dérogations seront avouées dans l'intimité du confessionnal. Les chargés de paroisse écri-